

CETE de l'Est

*Laboratoire des
Ponts et Chaussées
de Strasbourg*

Groupe Acoustique



*Réseau
Scientifique et
Technique*

ANNEXE 2

Cartes de bruit stratégiques

Grandes infrastructures de transports terrestres

Département de la Meurthe-et-Moselle (54)

Réseau ferroviaire

RESUME NON TECHNIQUE

Échéance juin 2012



**Présent
pour
l'avenir**



Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est

1. Introduction

La Direction Départementale des Territoires de la Meurthe-et-Moselle a confié la réalisation des Cartes Bruits Stratégiques pour le réseau ferroviaire au Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est – Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Strasbourg.

Le présent document constitue le résumé non technique des principaux résultats de l'évaluation. La notice annexée précise la méthodologie employée.

2. Identification du réseau

Le réseau ferroviaire à cartographier ou à mettre à jour pour l'échéance « juin 2012 » sont les voies ferrées dont le trafic est supérieur à 30000 passages de train par an, soit un TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) supérieur à 82 trains par jour.

Le réseau concerné par l'échéance 2012 est cartographié Figure 1 et les trafics correspondants sont donnés au Tableau 1.

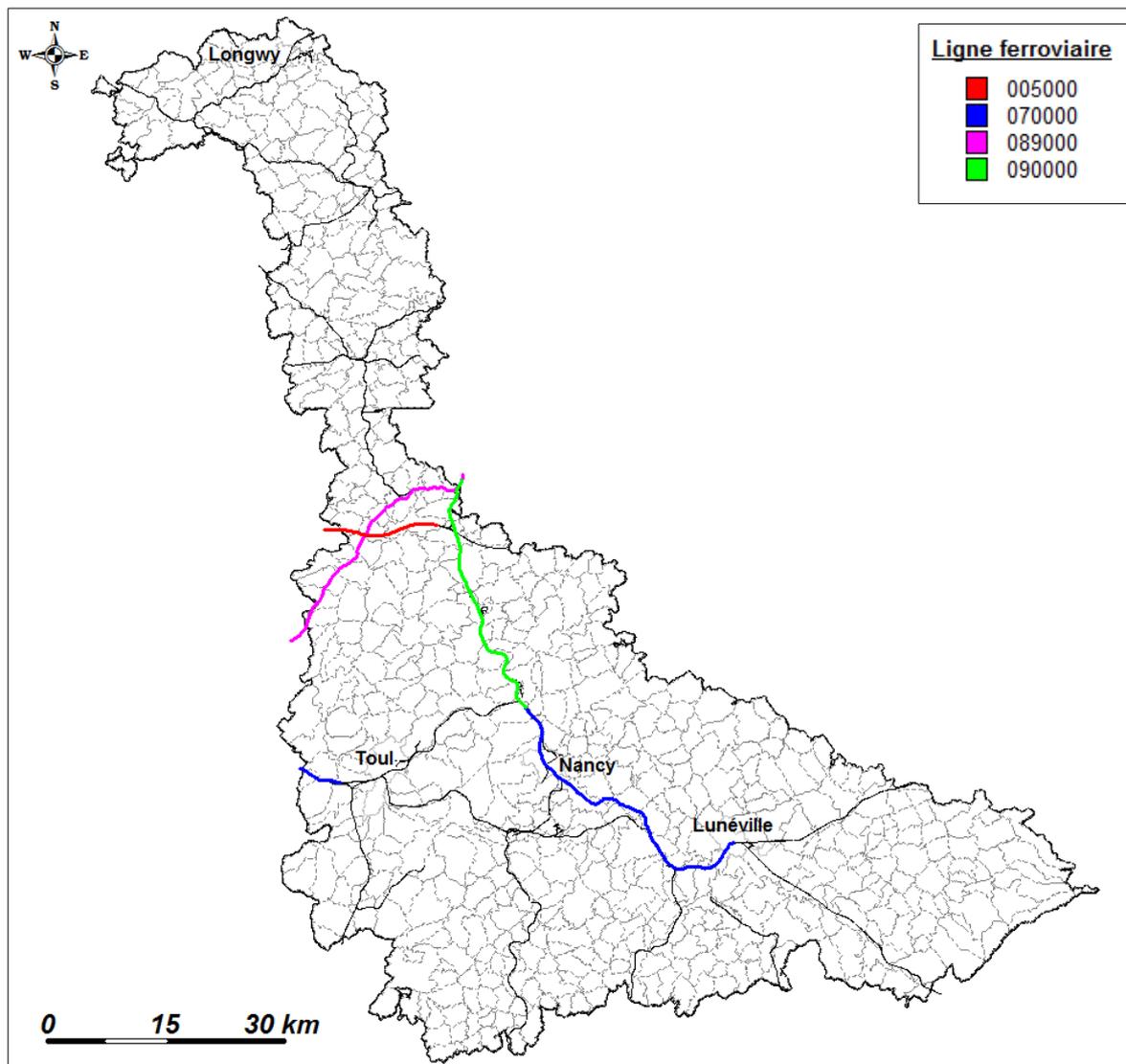


Figure 1 : carte du réseau ferroviaire à cartographier dans le département pour 2012

Lignes	début	finissant	pkd début	pkd fin
005000	Xammes	Prény	255+200	268+145
070000	Lay-Saint-Remy	Lunéville	308+620	385+178
089000	Seicheprey	Arnaville	308+510	338+821
090000	Frouard	Arnaville	343+940	372+785

Tableau 1 : réseau ferroviaire à cartographier dans le département pour 2012.

Note : Lorsque l'on superpose la modélisation des lignes à l'infrastructure réelle, on s'aperçoit que les arcs extrêmes ne se trouvent pas toujours à la bifurcation physique de deux lignes. Nous avons donc cartographié la partie manquante jusqu'au point de séparation des deux lignes.

3. Secteurs affectés par le bruit : carte de type B

Les cartes de type B correspondent aux secteurs affectés par le bruit au sens de l'arrêté du 30 mai 1996. Elles ont été extraites du classement sonore du département de la Meurthe-et-Moselle pris par arrêté du préfet

Adresse du classement :

<http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/contenu/documents/flashInfos/fa7cdfad1a5aaf8370ebeda47a1ff1c3.htm>

Ne sont repris que les voies correspondantes à la directive européenne, ayant un trafic supérieur à 82 passages de trains par jour.

4. Statistiques d'exposition au bruit

4.1. Dénombrement des populations et établissements sensibles

Le Tableau 2 présente les résultats pour chaque ligne, chaque indicateur Lden et Ln.

On calcule le nombre de personnes exposées au-dessus de la valeur limite. Ces valeurs sont à relativiser, il s'agit d'une **estimation par modélisation** et non d'un dénombrement réel. De plus, l'ensemble de la population d'un bâtiment est affecté au niveau sonore maximal du bâtiment quand bien même une seule façade est exposée au bruit de l'infrastructure.

Ligne	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)											
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>68	
L005000	3		0		0		0		0		0	
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>73	
L070000	13117	8S+25E	7419	12S+11E	5305	3S+4E	5378	6S+6E	1240	3E	3940	1S+7E
L089000	960	1E	1124	7E	759		232		115		207	
L090000	3724	2E	3124	2E	1601	1E	487		86		192	
Total	17801	8S+28E	11667	12S+20E	7665	3S+5E	6097	6S+6E	1441	3E	4339	1S+7E
Agglomération de NANCY												
L070000	11874	8S+24E	6668	11S+9E	4944	2S+4E	5136	6S+6E	1220	3E	3871	1S+7E
L090000	390		438		109		61		0		14	

Nom	Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)											
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>62	
L005000	3		0		0		0		0		0	
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>65	
L070000	12250	9S+17E	6886	9S+12E	4332	5S+4E	5381	4S+7E	792	1E	6173	4S+8E
L089000	1017	3E	1145	5E	570		203		99		302	
L090000	4112	2E	2271	2E	1239	1E	371		1		372	
Total	17379	9S+22E	10302	9S+19E	6141	5S+5E	5955	4S+7E	892	1E	6847	4S+8E
Agglomération de NANCY												
L070000	10972	8S+17E	6425	9S+9E	3991	4S+4E	5245	4S+7E	778	1E	6023	4S+8E
L090000	323		400		108		19		0		19	

Tableau 2 : dénombrement des populations et établissements sensibles (E=enseignement, S=santé).

4.2. Estimation des superficies exposées

Les superficies en Lden ont été calculées en englobant les bâtiments et en retirant la plateforme des voies ferrées.

Lignes	Surface exposée à Lden (dB(A)) supérieur à		
	55	65	75
L005000	4,90	1,41	0,39
L070000	22,64	6,99	1,73
L089000	28,20	9,00	2,02
L090000	16,12	4,05	0,62
Total	71,86	21,45	4,76
Agglomération de NANCY			
L070000	11,18	3,33	0,84
L090000	2,11	0,40	0,08

Tableau 3 : estimation des superficies exposées en km².